



Voyageurs entièrement vaccinés qui entrent au Canada pendant la pandémie de COVID-19

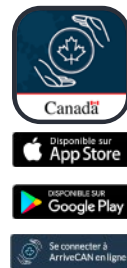


Avant la frontière

- Vérifiez si vous pouvez entrer au Canada
- Vérifiez si vous satisfaites aux exigences relatives aux voyageurs entièrement vaccinés. Cela signifie que vous devez:
 - avoir reçu toutes les doses recommandées d'un vaccin ou une combinaison de vaccins acceptés par le gouvernement du Canada (Pfizer-BioNTech Comirnaty, Moderna Spikevax, AstraZeneca Vaxzevria/COVISHIELD, Janssen/Johnson & Johnson, Bharat Biotech Covaxin, Sinopharm BIBP et Sinovac/CoronaVac/PiCoVacc);
 - avoir reçu votre dernière dose au moins 14 jours avant d'entrer au Canada.
- Les voyageurs entièrement vaccinés doivent également satisfaire à tous les autres critères, notamment :
 - avant de voyager, saisir tous les renseignements requis liés à la COVID-19 dans l'application ArriveCAN (si vous arrivez par avion, l'information doit être soumise avant de monter à bord);
 - être asymptomatique à l'arrivée;
 - avoir une copie papier ou numérique de votre preuve de vaccination en anglais ou en français (ou une traduction certifiée);
 - avoir un plan de mise en quarantaine adéquat, dans l'éventualité où cela serait nécessaire.
- Dans les 72 heures avant votre arrivée au Canada ou avant le départ prévu de votre vol à destination du Canada :
 - passez un test moléculaire de dépistage de la COVID-19 (les tests de détection des antigènes ne sont pas acceptés aux fins d'entrée) ou présentez la preuve d'un résultat positif à un test de dépistage effectué dans les 10 à 180 derniers jours.
 - saisissez vos renseignements dans ArriveCAN.
- Il est fortement recommandé aux voyageurs aériens de s'inscrire pour le test de dépistage à l'arrivée avant leur vol à destination du Canada.

À la frontière

- Fournir toute l'information et les documents requis, y compris :
 - Reçu ArriveCAN
 - Résultat du test de dépistage moléculaire de la COVID-19 effectué avant l'arrivée
 - Preuve de vaccination (copier papier ou numérique)
 - Autres documents de voyage
- Répondre à toutes les questions sur l'admissibilité, la vaccination et le contrôle sanitaire.
- Si vous présentez des symptômes, suivez les instructions fournies par le représentant du gouvernement.
- Tout voyageur qui a séjourné dans un pays autre que les États-Unis au cours des 14 derniers jours doit être prêt à passer un test à l'arrivée et à se mettre en quarantaine dans un lieu approprié (tel que sa résidence), jusqu'à ce qu'il reçoive un résultat négatif au test du jour 1.
- Le test à l'arrivée peut être effectué à l'aéroport ou ailleurs, ou on pourrait vous remettre à la frontière une trousse d'autoprélèvement à domicile.
- Les voyageurs provenant des États-Unis doivent se soumettre à un test à l'arrivée s'ils sont choisis pour le dépistage aléatoire obligatoire.
- Suivre les instructions inscrites dans le document reçu à l'arrivée et toutes autres mesures locales, fédérales, provinciales ou territoriales de santé publique, notamment porter un masque bien conçu, tenir une liste des contacts pendant les 14 jours après l'arrivée au Canada, et prendre des précautions supplémentaires en évitant les milieux à risque élevé, comme les établissements de soins de longue durée.



Information à consigner dans l'application ArriveCAN:

- Cartes d'identité, notamment votre passeport ou autres documents de voyage
- Coordonnées et information sur le voyage
- Itinéraire de voyage des 14 jours précédant l'arrivée
- Plan de quarantaine
- Confirmation d'un test négatif avant l'entrée (ou d'un test positif effectué entre 10 et 180 jours avant le voyage)
- Preuve de vaccination (doit être en anglais ou en français, ou une traduction certifiée)
- Auto-évaluation des symptômes de la COVID-19

Après l'entrée

EN PROVENANCE DE TOUT PAYS AUTRE QUE LES É.-U. AU COURS DES 14 DERNIERS JOURS

- Se mettre en quarantaine jusqu'à la réception d'un résultat négatif au test passé à l'arrivée.
- Répondre aux appels du gouvernement du Canada concernant la vérification de la conformité
- Une fois au Canada, vous pouvez poursuivre votre voyage jusqu'à votre destination finale. Vous devez conserver votre preuve de vaccination et tenir une liste des noms et des coordonnées de tous les contacts étroits et des endroits visités dans les 14 jours suivant l'arrivée.
- Si vous recevez un résultat positif, présentez des symptômes ou êtes exposé à une personne présentant des signes et des symptômes de la COVID-19 au cours des 14 prochains jours, vous devez vous isoler pendant 10 jours à compter de la date à laquelle vous avez passé le test, de la date d'apparition des symptômes ou de la date d'exposition. Vous devez également contacter l'Agence de la santé publique du Canada au 1-833-641-0343 **dans les 24 heures.**

EN PROVENANCE DES É.-U. ET N'AYANT PAS ÉTÉ DANS D'AUTRES PAYS EN 14 JOURS

- Si vous respectez toutes exigences d'entrée, êtes entièrement vacciné et que vous êtes choisi pour le test aléatoire obligatoire, vous devez passer un test de dépistage à votre arrivée. Vous n'avez pas à vous mettre en quarantaine.
- Si vous respectez toutes exigences d'entrée, êtes entièrement vacciné et que vous n'êtes pas choisi pour le test aléatoire obligatoire, vous êtes exempté de quarantaine, mais vous devez faire preuve de prudence pendant 14 jours, notamment en portant un masque bien ajusté, en évitant les grands rassemblements et en ne fréquentant pas les endroits à risque élevé comme les établissements de soins de longue durée.
- Vous devez tenir une liste des noms et des coordonnées de tous les contacts étroits et des endroits visités dans les 14 jours suivant l'arrivée.
- Si vous obtenez un résultat positif, présentez des symptômes ou êtes exposé à une personne présentant des signes et des symptômes de la COVID-19 au cours des 14 prochains jours, vous devez vous isoler pour 10 jours à partir de la date de réception du résultat de test, de la date d'apparition des symptômes ou de la date d'exposition. Vous devez également communiquer avec l'Agence de la santé publique du Canada au 1-833-641-0343 **dans les 24 heures.**

Cette ressource fournit des renseignements généraux seulement et n'englobe pas toutes les exigences qui peuvent s'appliquer à votre situation. Pour de plus amples renseignements sur les exigences, consultez : voyage.gc.ca/voyage-covid